

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SILLAS

OBJET : Motion d'opposition à l'utilisation intensive de la biomasse forestière du Sud-Ouest pour produire du carburant.

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de SILLAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel DESQUEYROUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 septembre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 10

Exprimés : Pour : 9 – Contre : 0 – Abstention : 1 -

PRESENTS : MM Michel DESQUEYROUX, Jérôme LABARCHEDE, Vincent DABESCAT, Jérémy PLANTEY Mmes Élisabeth RÉJALOT, Françoise LABESQUE, Corinne MARACHE, Séverine MAUBARET et Mélanie ZAGO.

ABSENT EXCUSÉ : M. David COUZINET pouvoir donner à M. Michel DESQUEYROUX.

Mme Mélanie ZAGO a été nommée secrétaire de séance.

Un courrier concernant l'utilisation intensive de la biomasse est arrivé en mairie récemment.

Monsieur le Maire fait lecture au conseil municipal de ce projet visant à couper plusieurs hectares de bois et l'utiliser (tout ou partie) fin de générer du biokérosène permettant d'alimenter les avions.

-  **VU** la multiplication de projets qui projettent d'utiliser la biomasse forestière du sud-ouest pour les projets de production de carburant et répondant à la demande citoyenne légitime de prise de position des communes concernées, et notamment celle des communes rurales et forestière,
-  **APRÉS** étude et discussion autour du projet dit « E-CHO » porté par l'entreprise Elyse Énergy et qui envisage de produire sur le bassin de Lacq du carburant pour l'aviation à partir de matière vivante issue des forêts du grand Sud-Ouest,
-  **CONSIDÉRANT** que la préservation durable de la forêt, par ailleurs déjà largement exploitée, comme bien commun est une priorité,
-  **CONSIDÉRANT** que la forêt, et notamment la forêt diversifiée, joue un rôle crucial contre le dérèglement climatique en absorbant du CO2, en réduisant les températures et en protégeant la biodiversité et le cycle de l'eau,
-  **CONSIDÉRANT** que l'approvisionnement en bois de ses projets ne prend pas en compte les filières économiques existantes,
-  **CONSIDÉRANT** que les besoins cumulés de ces projets compromettent les dispositions et chartes engagées entre les communes et les organismes publics en matière de régénération naturelle, de protection des feuillus, et de gestion durable de la forêt,
-  **CONSIDÉRANT** que dans le cadre du dérèglement climatique la priorité n'est pas au développement du transport aérien,
-  **CONSIDÉRANT** les besoins considérables en eau et en électricité de ce type de projet,

Le Conseil Municipal de SILLAS se déclare défavorable au type de projet industriel qui projette d'utiliser la biomasse forestière pour produire du carburant et exprime son opposition au projet industriel E-ECH porté par l'entreprise Élyse Énergy.

Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus.

Signé par le Maire,
Michel DESQUEYROUX



Signée par la secrétaire de séance,
Mélanie ZAGO